



Autour de la grève de 1948

La violence dans le mouvement social stéphanois : représentations et réalités

(journée d'études du 22 octobre 2008)

Les caractères de la grève des mines de 1948 dans le bassin stéphanois

Jean-Michel STEINER, docteur en histoire,
université Jean-Monnet, IERP-GREMMOS

La grève des mineurs d'octobre 1948 a laissé des traces profondes dans les mémoires des Stéphanois comme en témoigne l'intérêt qu'a soulevé l'exposition accrochée par les Archives Municipales sous le péristyle de la Bourse du Travail pendant le mois d'octobre 2008.

Ce mouvement social de grande ampleur constitue un fait qui interpelle les historiens et ce d'autant plus, qu'à l'exception du travail de Claire Flattet, il n'a quasiment pas été étudié d'un point de vue scientifique. Scènes de bagarres dans les rues ou de courses dans les collines entourant les puits ; vues de piquets de grève solidement retranchés ou image d'un blessé à mort transportée par ses camarades : cette grève porte les marques d'un mouvement violent. La mémoire collective nous transmet cette dimension, les témoins survivants l'attestent de même qu'ils confirment, par leurs polémiques d'aujourd'hui, les cassures que l'événement a provoqué.

Utiliser les photographies publiées dans la presse pour recenser les lieux des affrontements et identifier le plus grand nombre d'acteurs ; compiler la presse locale pour reconstituer la chronologie la plus précise ; interroger les témoins pour les confronter aux documents disponibles : tel est le premier stade du travail de l'historien qui veut comprendre cet événement. Il lui faut aussi dresser une typologie des formes prises par cette violence, expliciter les engagements et les responsabilités des protagonistes, avancer des explications.

Ce mouvement a-t-il signifié un tournant dans l'histoire sociale du bassin ? A-t-il marqué la fin d'un cycle dans l'histoire d'un mouvement social plutôt pacifique mais qui a connu divers épisodes d'affrontement sporadiques ?

Pour étudier la grève de 1948, l'historien du mouvement social dispose de différents types de sources. Les articles de la presse sont précieux car il y a à l'époque trois quotidiens qui représentent des opinions très tranchées : *Le Patriote*, proche du PCF et de la CGT ; *L'Espoir*, fondé par le MLN pendant la guerre est devenu après 1947 l'organe du RPF, *La Dépêche démocratique*, proche du MRP, donc du pouvoir de la coalition de 3^e Force (SFIO, MRP, Radicaux et Indépendants). Une variété des points de vue qui s'avère utile. Les fonds d'archives publiques (Archives départementales de la Loire, Archives nationales) fournissent surtout le point de vue officiel, celui des agents responsables de l'ordre public. La grande lacune, et c'est un des enjeux de cette journée d'études, se situe à l'échelle des fonds d'archives privées. Ils sont encore peu nombreux à être accessibles, beaucoup nous sont inconnus, mais nous espérons qu'une rencontre comme celle d'aujourd'hui... sensibilisera les détenteurs éventuels (syndicats, syndicalistes, associations diverses, particuliers...) à les ouvrir à la consultation en les versant à des services publics d'archives. Au cœur de notre journée d'étude, les photographies de Léon Leponce, conservées aux Archives municipales de Saint-Etienne, sont un bon exemple de l'intérêt que les particuliers ont à verser les archives qu'ils possèdent.

Chacun a intérêt à ce que de l'historien ait accès au maximum de sources : c'est une garantie de sa liberté, c'est l'intérêt de ceux dont il écrit l'histoire.

Introduction : le contexte

À l'échelle internationale on est entré en pleine Guerre Froide lorsque éclate la grève des mineurs d'octobre 1948. La crise de Berlin, débutée en juin 1948, atteint une apogée en septembre. Le démarrage au printemps du Plan Marshall a concrétisé les oppositions entre d'une part les pays qui l'acceptent, formant le camp occidental, pro américain et bientôt « atlantique » et ceux qui le refusent, situés de l'autre côté du « rideau de fer ».

En France depuis le début 1948, s'est formée une coalition politique – dite de 3° Force – qui a explicitement fait le choix de l'alliance américaine et se trouve en butte à la double opposition du Parti communiste (PCF) et du Rassemblement du Peuple Français (RPF) fondé en avril 1947 par le général de Gaulle. Le premier est puissant au Parlement (il détient environ 1/3 des sièges de députés), le second vient de remporter brillamment les élections municipales (octobre 1947, avec notamment l'élection d'Alexandre de Fraissinette à Saint-Étienne).

Le contexte politique national est en plus dégradé par un climat social médiocre. Trois ans après la fin de la guerre, l'inflation et le rationnement pèsent toujours sur les budgets des ménages les plus modestes. Les espoirs de la Libération se sont quasiment évaporés et les tensions sociales n'ont cessé de se durcir depuis le début de 1947. Après des grèves spontanées et très variées, au printemps, l'automne a vu un mouvement généralisé éclater et prendre des aspects presque insurrectionnels, comme à Marseille et Saint-Étienne où fin novembre 1947 la grève atteignit un sommet.

1. La grève de 1947 : un précédent ?

La force du mouvement peut se mesurer à l'aune des craintes des pouvoirs publics. Doutant de la capacité des forces de l'ordre à faire face à d'éventuels débordements, le préfet expédie au Ministre de l'Intérieur un télégramme alarmé : « *Département Loire compte actuellement environ 40.000 grévistes, seule agglomération stéphanoise compte 35.000 grévistes dont 20.000 pour les mines. Nombreuses demandes protection liberté travail sont journellement formulées. Dispose pour assurer ces demandes que 110 gardiens corps urbain Saint-Etienne, 2 éléments CRS 132-133 effectif total 180 gardiens, gradés et officiers, 4 pelotons gendarmerie effectif total 120 hommes. Ai honneur en conséquence vous assurer exécution vos instructions dans limite extrême mes moyens* »¹.

Le samedi 29 novembre des cortèges syndicaux et politiques venus de tout le département, en cars (en provenance de Roanne) ou en cortège (de Firminy ou Terrenoire) selon la tradition des longues manifestations du début du siècle², convergent sur Saint-Étienne pour une grande manifestation. Combien sont-ils ? Une vingtaine ou une trentaine de milliers, semble une estimation raisonnable. Convergeant vers la Bourse du Travail, devant laquelle ils assistent à un meeting conclu par un discours du secrétaire de l'UD, Marcel Thibaud, les manifestants s'élancent ensuite dans la Grand-Rue en direction des lieux de pouvoir : l'Hôtel de Ville d'abord puis la Préfecture. Là ils se heurtent à un barrage de CRS. Une brève escalade avec jets de grenades lacrymogènes dégénère en une attaque généralisée du bâtiment. Les forces de l'ordre, prises à revers, par des groupes dirigés par d'anciens FTPF sont d'autant plus vite « débordés » que les manifestants réussissent à « fraterniser » avec les soldats et tous ensemble forment un nouveau cortège qui se rend à la gare occupée par les grévistes où les CRS font preuve à nouveau de complaisance à l'égard des manifestants qu'ils étaient chargés de déloger.

L'après-midi du vendredi 5 décembre, de nouvelles violences, essentiellement concentrées autour de la Bourse du Travail, se soldent par l'attaque de plusieurs voitures de tramways et des bris de vitrines. Depuis le matin des véhicules de la CFVE circulaient sous la protection de policiers. Cette remise en route, considérée comme une atteinte à la solidarité, déchaîne la colère de grévistes qui passent une partie de la journée à accompagner les conducteurs d'insultes en tentant d'entraver leur progression dans la Grand-Rue. Vers 16 heures, ils réussissent à en renverser deux. Tous les rapports de police insistent sur la virulence des jeunes gens qui constituent l'essentiel des commandos et qui, pendant une heure environ, tiennent en échec des forces de police, désarmées.

Le commissaire du 4° arrondissement illustre la psychose qui s'était emparée d'une population stéphanoise parcourue de rumeurs alarmistes : « *contrairement à certains bruits erronés parvenus en début de matinée au Commissariat Central, le 4° arrondissement (et plus particulièrement le secteur industriel du quartier de Bellevue) n'est pas tombé aux mains des grévistes* ». Il décrit la tactique des piquets de grèves faite de mobilité, « *équipe volante des grévistes* », et d'habileté tactique « *des éléments perturbateurs ont établi des groupes destinés à intimider le personnel se rendant au travail, sur les points de passages habituellement fréquentés : Croix de l'Orme, pont de l'Hôpital* ».

J. Merley et M. Luirard ont montré le vent de panique qui régna ces jours-là dans les sphères du pouvoir³. Des policiers donnèrent d'inquiétants signes de faiblesse, certains ayant plutôt tendance à obéir aux manifestants⁴, les membres de la 133° Compagnie de CRS de Montluçon en mission à Saint-Étienne avaient voté le 27 novembre le principe de la grève. Faits jugés assez graves pour motiver la dissolution des trois compagnies de CRS de la Loire⁵.

Des polémiques naissent entre syndicats à propos du mode de déclenchement de la lutte (vote à bulletin secrets ou à mains levées), de son déroulement (grève perlée, recours aux piquets de grève). Ses conséquences et notamment la répression policière, laissèrent des traces durables, toujours présentes un an plus tard. En décembre 1947 et janvier 1948, les forces de police entreprennent un quadrillage systématique des quartiers ouvriers. Outre son effet dissuasif auprès d'éventuels piquets volants, il avait pour objectif collatéral de remobiliser les forces de l'ordre dans une action de type « offensif », de faire saisir aux uns et aux autres que les policiers n'étaient pas des « travailleurs sous l'uniforme », d'évacuer ces idées de fraternisation comme un souvenir suranné du défunt anarcho-syndicalisme. Il fallait aussi « casser » les « mythes » de solidarité que la Résistance avait pu faire naître ou réactiver. Un certain nombre de CRS issus des Milices Patriotiques, transformées en Gardes Patriotiques en novembre 1944, ne concevaient pas d'avoir à intervenir contre des ouvriers.

Provoquer une rupture, briser cet état d'esprit, réintroduire le principe de l'obéissance aux chefs et non au Parti. Tel est le rôle dévolu aux patrouilles nombreuses et répétées, alors même que la grève était terminée et le calme revenu. Ainsi s'installe entre ouvriers et policiers un climat fait de défiance et même de haine, ainsi qu'en attestent vocabulaire et méthodes employés.

Une fois le calme revenu et le travail repris, les mouvements des forces de police, loin de s'arrêter, deviennent tellement systématiques que l'on peut penser qu'ils procèdent d'une volonté délibérée du pouvoir de dissuader toute tentative de manifestation, voire de simple attroupement, d'imposer la présence policière et de montrer que le terrain « appartenait » désormais à ses représentants. Les heures choisies, petit matin ou fin d'après-midi, soirée, et les lieux visités, abords de la Bourse du Travail, cafés des quartiers populaires, garnis occupés par les travailleurs Nord-Africains, désignent clairement les cibles de ces opérations de « ratissage ».

Les méthodes employées pouvaient rappeler à certains le temps de l'Occupation, assimilation sans doute abusive mais tentante dans cette période de Guerre Froide débutante où les esprits abandonnèrent le sens de la nuance.

2. Les affrontements de l'automne 1948

Une telle atmosphère ne risquait pas d'apaiser les relations sociales. L'année 1948, après un début calme, est marquée par deux nouvelles ruptures : le refus des grévistes de protéger « l'outil de travail », la mort de manifestants.

La grève de septembre-octobre 1948 peut apparaître comme un prolongement de celle de 1947 parce que les facteurs déclencheurs - situation économique dégradée, insuffisance des revenus rongés par l'inflation, accidents à répétition - n'avaient pas disparu, parce que la tension entre catégories sociales (ouvriers face aux employés) et entre organisations syndicales (CGT face à CFTC et depuis peu CGT-FO) s'était maintenue, parce qu'une répression rampante entretenait un ferment d'agitation. Toutefois il s'agit aussi d'un mouvement de nature nouvelle. La politisation est renforcée par les données nationales et internationales comme l'attestent les nouveaux slogans - « *Pour un gouvernement démocratique !* » (donc contre la 3^e Force) ; « *Contre le Pacte atlantique !* »

Dès le mois de juin, on constate une reprise des protestations contre l'augmentation du coût de la vie, pour le respect du prix des tâches, du statut des mines et l'augmentation des salaires de 20% avec minimum vital de 12.500 F. en général.

Le poids aggravé de la situation internationale et l'expérience vécue lors des journées de 1947 peuvent expliquer l'insistance des rapports de police à chercher des attitudes de comploteurs dans les comportements de syndicalistes présentés de plus en plus comme « aux ordres »⁶.

À partir de différents indices, qu'ils avaient visiblement ordre de rechercher attentivement, les hommes des Renseignements Généraux tentent de démontrer que les dirigeants de la CGT et du PC ne négligent aucun effort pour noyauter la classe ouvrière et la préparer à de nouvelles luttes. Ils s'attardent sur les mutations qu'ils observent à l'intérieur du Parti comme le groupement des usines par secteurs, la création des commissions féminines et des sections de jeunes syndiqués, « *éléments apparus comme les plus ardents* », enfin et surtout « *les groupes de Cadets de la Résistance et de groupes d'Amis de la Résistance, organisations clandestines dépendant uniquement du PC* » dont la formation « *minutieusement préparée, étudiée et exécutée a permis de mettre sur pied une force d'intervention redoutable pouvant agir rapidement, suivant les règles de l'art militaire et susceptible de pourvoir à l'encadrement des formations ouvrières* ». Il semble qu'on ait médité au Ministère de l'Intérieur l'exemple des milices ouvrières, fer de lance du Coup de Prague. Ainsi, la perception policière du PCF avait considérablement changé en six mois. Les rapports ne cessent de dénoncer son action de « noyautage » et le développement de la capacité du Parti à entraîner la classe ouvrière « *dans un mouvement révolutionnaire, malgré son opposition au communisme et aux grèves politiques !* »

Le malaise ouvrier, encore limité début septembre, se généralise avec la publication dans le *Journal Officiel* des décrets Lacoste⁷ adoptés en Conseil des Ministres⁸ le 18 septembre. C'est à un mouvement d'ampleur nationale que pousse dès lors la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol et Similaires, dont le Conseil national déclara le 23 septembre s'opposer aux « récents décrets du ministre Lacoste (...) qui ramènent au temps du régime de la terreur instaurée dans les mines par les compagnies avant 1936 et pendant l'Occupation ». Elle pose un ultimatum au gouvernement lui donnant jusqu'au 1^{er} octobre pour satisfaire les revendications en considérant « que seul le recours à la grève reste à la disposition de la corporation minière pour obtenir justice »⁹.

Le 28 septembre *Le Patriote* publie une analyse plus détaillée des textes. Le secrétaire général adjoint de la Fédération des mineurs CGT, H. Martel, insiste sur le fait que le premier décret menace les mineurs nouvellement embauchés, les jeunes, et ceux qui « politiquement ou syndicalement ne plaisent pas. Les ouvriers immigrés ou Nord-Africains sont visés ainsi que les enfants de mineurs ». Il montre que le troisième décret, en diminuant les ressources des caisses de secours, constitue une véritable spoliation de la classe ouvrière qui risquait de « perdre les dépenses engagées pour les bâtiments, le matériel, les fournitures qu'elles se sont procurées pour gérer le secteur accident du travail ». Le Gouvernement est ainsi accusé de remettre en cause des acquis de la Libération. La CFTC elle-même s'élève contre la menace représentée par les décrets et annonce qu'elle participera le 4 à une grève « limitée à 48 heures ». Elle réclame des négociations et la tenue d'un referendum. Tout en formulant des revendications salariales, la CGT-FO s'affirme, elle, résolument opposée à la grève. Utilisant la tribune du quotidien *L'Espoir*, elle met en cause la CGT et même la CFTC en les soupçonnant de cacher des buts politiques.

La consultation des mineurs, organisée par la seule CGT, commence dès le 28 septembre, soit deux jours avant la date prévue. Le syndicat est accusé de vouloir bénéficier d'un effet de surprise, les mineurs n'ayant pas eu le temps d'être informés. On critique l'absence de contrôle sur les inscrits, les votants, le secret du vote, la validité du dépouillement. Les débats de l'année précédente refont surface.

Le lundi 4 octobre la grève est générale dans tous les bassins de France. Elle demeure totale jusqu'au 18 octobre. Parce que des CRS avaient envahi certains carreaux de mine dans l'Est et le Nord, la Fédération nationale des mineurs CGT appelle ce jour-là à la suspension des équipes de sécurité pendant 24 h. Dans le bassin stéphanois tous les mineurs savaient qu'en raison de la structure des couches l'envoyage des puits allait être très rapide. La décision est plus vivement ressentie qu'ailleurs et suscite un débat intense et poignant. Chez les mineurs pris entre la tradition de la protection de l'outil de travail, indispensable pour les raisons de sécurité que l'on imagine, et la défense d'une grève qui apparaît profondément justifiée les tensions s'avivent. Le préfet lance un ordre de réquisition.

À l'aube du 18 octobre, les forces de l'ordre entrent sur le territoire du bassin et se dirigent prioritairement vers les puits risquant d'être noyés en quelques heures : ceux du quartier du Soleil, Mars-Verpillieux et Villiers. Assez rapidement CRS, gardes mobiles et soldats se rendent maîtres des puits, mais, aidés des ouvriers des usines alentours qui à l'appel des sirènes débrayent, les mineurs harcèlent les forces de l'ordre à coups de pierres et de boulons, sans parvenir à reprendre les puits.

Le 19, les puits Dolomieu et Grüner à Roche-la-Molière sont à leur tour occupés par les forces de l'ordre. C'est ensuite le tour des puits Sagniat et Charles – « orgueil du bassin de la Loire » écrit *L'Espoir*. La CGT-FO annonce l'ouverture de registres où peuvent discrètement venir s'inscrire ceux qui désirent travailler mais n'osent par crainte des représailles. À nouveau la division s'installe dans le monde ouvrier. Elle fait monter d'un cran la détermination des militants CGT.

Le 21 octobre, après une guérilla d'une journée, les policiers occupent le puits Cambefort à Firminy. Le 22 octobre, mineurs et métallurgistes de l'Ondaine tentent de reprendre « leur » puits. Les affrontements violents reprennent. Une fusillade éclate. Le mineur Antonin Barbier est tué par balle, plusieurs furent gravement blessés. Marcel Goïo, décède après quelques jours.

Le 24 octobre, dans une ville de Firminy déclarée « ville morte » où la traditionnelle Vogue des Noix a été interrompue, 40.000 personnes assistent aux obsèques de Barbier. Mais le mouvement a été brisé par cette irruption de la force. Signe du profond malaise qui envahit le monde de la mine, la reprise s'effectue difficilement, presque honteusement¹⁰.

Les mineurs qui n'ont pas obtenu « satisfaction des revendications », rentrent, piteusement, accablés par ce qu'il faut bien appeler une défaite. ... Après le deuil, c'est la répression qui frappe.

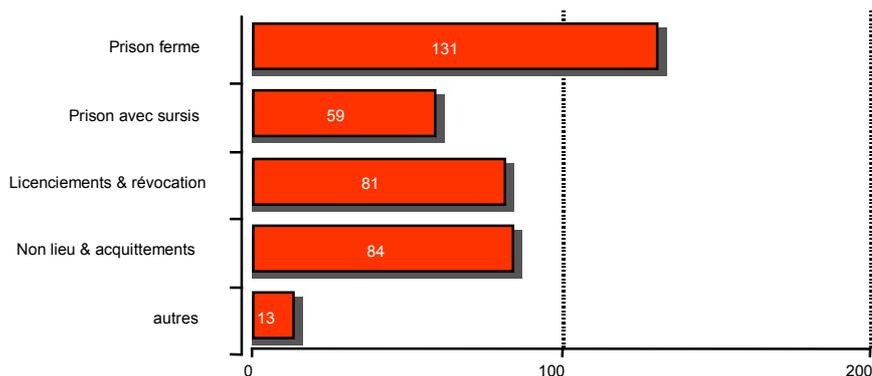
3. La répression de l'hiver 1948-1949

La grève de l'automne 1948 montre la transformation complète du rapport entre classe ouvrière et forces de police. « Le 4 novembre, dans les *Lettres Françaises*, Claude Morgan, en reportage à Saint-Étienne, évoque les CRS-

SS ». Le lendemain, Simone Téry intitule son billet dans *L'Humanité* « CRS-SS ». (...) Quant à Marius Patinaud, il dénonce « les CRS qui resteront dans l'histoire comme les tristes successeurs des SS hitlériens »¹¹.

Après la grève, les poursuites judiciaires engagées contre les grévistes visent l'organisation considérée comme l'instigatrice du mouvement, la CGT, et à travers elle, le PCF. Le 26 octobre une escouade de CRS s'est emparée des membres du Secrétariat fédéral des mineurs en intervenant au cours d'une réunion tenue à Roche-la-Molière. Elle arrête même le secrétaire de l'UD, Marcel Thibaud. Le soir plusieurs dizaines de mineurs dorment à la prison de Bellevue, d'autres arrivent les jours suivants : 225 au total, la répression atteint une dimension inaccoutumée dans l'histoire du bassin stéphanois¹². Nombre de communistes, nombre d'étrangers (surtout Italiens et Espagnols, quelques Polonais), nombre de Nord-Africains, beaucoup de jeunes hommes. La plupart sont mineurs. On compte quelques femmes. Vu son ampleur, vu sa nature, l'opération fut perçue comme une véritable lutte de classe.

Bilan de la répression judiciaire des grèves de mineurs de 1948¹³



Les peines de prison ferme (jusqu'à 15 mois) sont la plupart du temps accompagnées d'amendes, parfois équivalentes à plusieurs mois de salaires. D'après la liste nominative fournie par J. Sanguedolce en annexe de son livre, ce sont surtout des militants CGT et communistes qui ont été inquiétés. Les licenciements et révocations touchent dans tous les puits « sensibles » (Cambefort, Charles, Monterrad ..) le groupe des cadres syndicaux et les délégués mineurs.

Conclusions

La grève des mineurs de 1948 peut être découpée en trois séquences : la montée de la colère ouvrière exaspérée par la forte dégradation du pouvoir d'achat et par les décrets mettant en cause le statut des mineurs voté à peine deux ans auparavant (début septembre-mi octobre) ; la semaine des affrontements (18-23 octobre), la répression policière et judiciaire (hiver 1948-1949). Elle s'est déroulée sur deux terrains différenciés : les quartiers ouvriers proches du centre ville (Le Soleil, le Clapier) et les puits isolés dans l'espace péri-urbain (Roche-la-Molière, La Ricamarie, Firminy).

Elle correspond à la fin d'un cycle court (printemps 1947-automne 1948) achevé par une violente répression pendant et après le mouvement, marqué par des actions ouvrières très mobiles et offensives.

Elle a laissé un fort traumatisme dans les quartiers ouvriers où la répression a rappelé les souvenirs de l'époque de l'Occupation allemande et fait surgir les slogans suggestifs (« Moch(e)- le Boche » / « CRS-SS »). Ce traumatisme a sans doute été accentué par l'approfondissement de la division syndicale qui l'a suivie. C'est une profonde déception qui règne, une déception qui fait voler en éclat les espoirs et les attentes fortes qui avaient surgi au moment de la Libération.

Annexe : quelques Unes des journaux stéphanois pendant le mouvement des mineurs

Lundi 30 août 1948

Le Patriote

« En Allemagne, deux officiers soviétiques ont été assassinés. Une automobile dans laquelle se trouvaient un officier et 3 soldats soviétiques a été attaquée à la limite des secteurs américain et soviétique. »

La Dépêche démocratique

« Situation confuse à Berlin où les incidents se multiplient. Une patrouille de la police américaine qui pourchassait, pour excès de vitesse, une voiture russe a tiré sur les occupants et tué un des soldats russes. »

Le Patriote

▪ Mercredi 8 septembre 1948

« Nouvelle démission de M Schuman. La poussée populaire qui vous chasse imposera un gouvernement d'Union démocratique" déclare Jacques Duclos ».

▪ Jeudi 9 septembre 1948

« Queuille dira aujourd'hui s'il peut former un ministère. La CGT appuie un gouvernement démocratique seul capable de donner satisfaction aux travailleurs. La course infernale. »

Prix en francs	mai 1947	septembre 1948	variation
kg pain	12	37	208,33%
l vin	35	75	114,29%
l lait	24	40	66,67%
kg beefteck	370	500	35,14%
kg beurre	250	400	60,00%

▪ Vendredi 10 septembre 1948

« Sans distinction d'opinion CGT-CFTC- O et inorganisés, les travailleurs de toutes les professions cesseront le travail et se rendront au grand rassemblement à 17h30, devant la Bourse du Travail ».

Lundi 20 septembre 1948

Le Patriote

« À Grenoble, les hommes de main du RPF tirent sur la foule après le passage du général de Gaulle. Un mort -l'ancien FTPF Lucien VOITRIN- et des dizaines de blessés jonchent la rue. »

La Dépêche démocratique

« Sanglantes manifestations à Grenoble à l'occasion du voyage du général de Gaulle : 1 mort et 15 blessés graves. »

L'Espoir

« Dans Grenoble qui l'acclamait frénétiquement, de Gaulle échappe à un attentat des séparatistes qui provoquent de graves désordres .»

Le Patriote

▪ Mercredi 22 septembre 1948

« Grève totale des salariés. Rassemblements monstres. 60.000 à Saint-Étienne. »14

▪ Jeudi 30 septembre 1948

« Lacoste, intransigeant, contraint les mineurs à passer à l'action. »

▪ Lundi 4 octobre 1948

« À cause de l'intransigeance gouvernementale et malgré les manœuvres de dernière heure, les mineurs de France ne sont pas descendus ce matin. Ils sont approuvés et seront soutenus par toute la population. »15.

▪ Mardi 5 octobre 1948

« La police de Moch met en péril la sécurité des puits. »

La Dépêche démocratique

▪ Mercredi 6 octobre 1948

« Après un entretien avec M. Lacoste, la CGT maintient son ordre de grève illimitée : la CFTC s'en désolidarise. Il est peu probable que si les négociations échouent les mineurs CFTC et FO essayent de reprendre le travail. Responsables syndicaux et mineurs sont frappés par le fait qu'aucune force de l'ordre ne se trouve à proximité des puits (hormis en Moselle). »

Le Patriote

▪ Vendredi 8 octobre 1948

« Les menaces de M. Lacoste renforcent l'unité des mineurs en grève. »

▪ Samedi 9 et dimanche 10 octobre 1948

« M. Lacoste lance ses CRS contre les travailleurs en lutte : un mineur tué. »

▪ Mardi 12 octobre 1948

« La classe ouvrière est en train de liquider la scission. »

La Dépêche démocratique

▪ Vendredi 15 octobre 1948

« L'armée soviétique pourrait-elle envahir l'Europe en quelques jours ? »

Le Patriote

▪ Samedi 16 octobre 1948

« Jules Moch faisant manœuvrer ses troupes dans certains bassins, les mineurs ripostent : pas de sécurité dans les mines. »

Lundi 18 octobre 1948

Le Patriote

« Jules Moch prépare un coup de force. Les mineurs qui suspendent aujourd'hui les services de sécurité vaincront grâce à la solidarité nationale et internationale. » (photo d'un camion de victuailles).

L'Espoir

« Aujourd'hui suspension des services de sécurité dans les mines. La CGT de moins en moins suivie maintiendra-t-elle son plan destructeur malgré le gouvernement ? »

Mardi 19 octobre 1948

Le Patriote

« Jules Moch lance ses troupes contre les mineurs et provoque ainsi délibérément l'inondation des puits »

L'Espoir

« Sans aucun souci du patrimoine national, la CGT entraîne les mineurs à des actes irréfléchis et coupables ».

Mercredi 20 octobre 1948

Le Patriote

« Les mineurs victorieux gardent la Béraudière. Devant les puits Villiers et Delomieu, les SS de Moch sont sévèrement corrigés par les travailleurs. »

« Notre ville noire a retrouvé le lugubre mugissement des sirènes d'alerte qui pour tous les Stéphanois évoque les 2.000 morts du bombardement américain. »

« La victoire des mineurs de la Béraudière. »

L'Espoir

« Malgré les déploiements spectaculaires de troupes, de nombreux puits noyés. »

Jeudi 21 octobre 1948

Le Patriote

« Les violences policières galvanisent la résistance des mineurs. »

L'Espoir

« Tandis que le gouvernement en est encore aux demi-mesures, la paralysie gagne le pays entier. Le puits Charles, orgueil du bassin de la Loire, est sauvé de justesse. »

Vendredi 22 octobre 1948

Le Patriote

« Ils récoltent ce qu'ils ont semé. Au puits Cambefort à Firminy, de nombreux CRS, dont un commandant, sont blessés au cours de la contre-offensive des travailleurs. Les mineurs de la Loire se battent magnifiquement. Aucun mineur n'a répondu à l'ordre de réquisition, aucun briseur de grève n'osé se montrer. »
« les CRS ont peur de Couriot. »

L'Espoir

« Jules Moch paraît entreprendre une « guerre d'usure » alors que BAGARRES ET VIOLENCES SE MULTIPLIENT. »
« Le puits Cambefort a été occupé après une violente bagarre : un CRS est tué. »

Samedi 23 octobre 1948

Le Patriote

« Hier au cours d'une AG, les mineurs ont décidé de reprendre Cambefort... »

L'Espoir

« Virus rouge, misère noire ! On nous fait la guerre ! Graves bagarres au puits Cambefort où des coups de feu sont échangés... un manifestant est tué. »

Notes :

¹ ADL, 2W975, « Préfet de la Loire à Ministre de l'Intérieur », le 27 novembre 1947.

² Cf Pétrus Faure, *Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire*, à propos de la grève des mineurs partis à pied de Saint-Étienne pour rejoindre Firminy le 8 mars 1914.

³ J. Merley & M. Luirard, *op cit* pp 179-180.

⁴ « 2 CRS ont saisi un individu pour le conduire en lieu sûr. Ces derniers en difficulté avec le manifestant qui se débattait, je donnais ordre à un troisième CRS de prêter main forte à ses camarades ce qu'entendant un gréviste dit au CRS : « n'y vas pas ! » et de ce fait celui-ci fit demi tour ».

⁵ JO, décret 48-50 du 13 janvier 1948, cité par J. Merley et M. Luirard, *op cit*, p 184.

⁶ « Les responsables cégéto-communistes de l'UD (...), paraissent attendre les nouvelles directives que ne manqueront pas de leur transmettre les dirigeants de la CGT ainsi que ceux des diverses fédérations, à l'issue de la réunion de la Commission administrative de la CGT du 17 juin » était-il écrit dans ce même rapport. Un peu plus loin, il annonçait des « consignes données depuis quelques semaines dans les cellules communistes : « soutenir toutes les revendications si minimes soient-elles, et au besoin, forcer les responsables syndicaux de toutes tendances à remplir convenablement leur tâche ». Le policier n'hésitait pas à pronostiquer les pires difficultés. « Si les dirigeants cégéto-communistes lançaient actuellement soit localement, soit nationalement un ordre d'action, il est non moins certain que des incidents d'une extrême gravité seraient susceptibles de se produire dans les régions à population ouvrière, très dense, telles que Saint-Étienne ».

⁷ Robert Lacoste (1898-), membre de la SFIO, occupait le portefeuille de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Queuille.

⁸ 1°-Avant le 1er avril 1949, suppression de 10% de l'effectif du personnel administratif et au jour. 2°-Modification du §A de l'article 3 du décret du 14 juin 1946 : « Les ouvriers des exploitations minières et assimilées ne seront titularisés qu'après un stage probatoire de 6 mois ». 3°-Modification du §3 de l'article 6 : « il sera réputé démissionnaire et rayé des cadres, tout agent qui aura manqué six jours sans justification ou comptera 12 jours d'absences injustifiées au cours d'une période de six mois consécutifs ». 4°-Un dernier décret confiait la gestion du « risque blessé » aux Houillères nationalisées et non plus aux caisses de secours.

⁹ Cité par C. Flattet, *op cit*, pp 24-25.

¹⁰ Cf le récit qu'en donne J. Sanguedolce, *op cit*, p 63. « Au bout de 6 semaines la grève s'effrite. Le gouvernement appelle à la reprise du travail. La direction des Houillères indique que tout mineur qui n'aura pas repris son travail le lundi 18 novembre sera considéré comme démissionnaire. La plupart des militants CGT sont emprisonnés. Sans salaires et sans allocations familiales, les mineurs sont à bout de résistance. Petit à petit le travail reprend. Certains mineurs, honteux se rendent à la lampisterie sans sac. « Ils vont voir » et ils prennent la cage pour s'enfoncer dans la terre. »

¹¹ *Idem*, pp 445-446.

¹² Le cas le plus similaire peut être recherché dans les suites de la **grande grève de la métallurgie stéphanoise qui, en 1924**, s'acheva par plus de 1000 licenciements et des peines de prison.

¹³ D'après la liste que donne J.Sanguedolce, *op. cit.*, pp 226 à 234. Nous avons effectué des regroupements entre les nombreux cas de figure qu'il donne.

¹⁴ Selon *La Dépêche démocratique* ils étaient 25 000. Sans donner de chiffres, *l'Espoir* insiste quant à lui sur le calme.

¹⁵ *La Dépêche démocratique* titre : « *Aujourd'hui grève totale dans les mines. Les négociations de la CFTC parviendront-elles à limiter le conflit à 48 heures ?* »